



Etape 10 – De Plan d’Aups (Hostellerie de la Sainte Baume) à Saint Maximin la Sainte Baume
28 km – 7 h

Balisage Blanc/Rouge et



Traverser la D 80 et prendre légèrement à droite dans la zone de bois clairsemés, aller tout droit, passer à gauche du bâtiment de La Cayre. Retrouver la D 80, la longer sur 100 m jusqu’à un parking. Sortir à droite, franchir la barrière de la piste DFCI S 31 Béguines, suivre le chemin parallèle à la route sur 100 m et virer à droite. Passer une citerne, aux 2 carrefours suivants, rester à gauche. Suivre la piste principale qui vire franchement à gauche. Traverser la D 80, descendre en face au poteau directionnel. Suivre les lacets en sous bois du chemin des Roys, arriver aux premières habitations.

[Séparation du GR® 9 et jonction avec le GR® 9A.](#)

Continuer tout droit sur la route. Après l’usine Sermax/Le Tigre, prendre à gauche le chemin à l’arrière du bâtiment agricole, peu après tourner à gauche puis à droite. Suivre tout droit le chemin de l’Orge, laisser à droite les chemins de Saint-Esprit et de l’Hubac, arriver à la petite chapelle, descendre à droite la rue de l’Eglise et passer à gauche de la fontaine.

Après l’église,

[Séparation du GR® 9A et jonction avec le GR® de Pays Montagne Sainte-Baume.](#)

Balisage Jaune/Rouge et



Poursuivre tout droit dans la Grand Rue.



Au niveau de la grande place aux platanes, virer à droite sur le cours Général de Gaulle, au bout suivre la D 80 en direction de Plan d’Aups, emprunter la première à gauche route de Cauron. Continuer tout droit dans la plaine, traverser les Vanades jusqu’au n° 557, tourner à droite sur le chemin de Ménarguette, après le n° 217, monter à droite. A la fourche suivante, filer à gauche. Longer des plantations de vignes, de noyers et des cultures de céréales, passer devant 2 cabanons. A partir du n° 1651, longer le bois.



Au bout virer à droite, franchir la barrière de la piste DFCI S 28 Barnum, gravir la piste principale en terre, d’abord en lisière puis en terrain plus dégagé. Elle fait une grande boucle au nord. Au premier carrefour, aller tout droit.

[Jonction avec le GR® de Pays Boucle de la Sainte-Baume.](#)

Avant le second prendre le chemin à gauche.

[Séparation du GR® de Pays Montagne Sainte-Baume.](#)



Au carrefour avec la piste principale, prendre à gauche, longer l'ancienne retenue d'eau et l'aire de pique-nique, puis tourner à droite. Aller tout droit et passer sous la ligne électrique. Ensuite, partir à droite.

Séparation du GR® de Pays Boucle de la Sainte-Baume.

Balisage Bleu et



Sortir du vallon par la piste à droite, elle s'oriente à droite puis vire à gauche et rejoint une autre piste. A l'intersection, monter à gauche. Sur le replat, rester à droite vers la citerne et les ruines du castrum Saint-Jean. Contourner la chapelle et descendre à droite. Suivre le virage en épingle à gauche et passer l'oratoire. Au carrefour, prendre à droite pour rejoindre la route. Virer à gauche jusqu'aux premières habitations de Rougiers. Passer la barrière de la piste DFCI S 42 Les glacières.

Jonction avec le GR® de Pays Boucle de la Sainte-Baume.

Descendre à droite.

Séparation du GR® de Pays Boucle de la Sainte-Baume.

Au panneau stop, poursuivre la descente tout droit, rue Sainte Anne. Après le n° 1 et la fontaine de la place de l'Horloge, virer à droite avenue de Brignoles. Passer devant l'église. Après la cave coopérative La Fraternelle, tourner à droite, chemin de la Coopérative. Au bout, s'orienter à gauche pour sortir du village, longer des vignes. Au carrefour avec la D 1, aller prudemment à droite.



Suivre la première à gauche vers La Riperte. Rester à gauche, après les dernières vignes, s'orienter à droite vers le château puis tout de suite à gauche. Traverser le canal et prendre à gauche. Dans un premier temps, le chemin rural suit le canal puis s'en écarte vers une habitation, longe des parcelles cultivées et revient à gauche vers l'aqueduc du Cauron. A la jonction avec la piste principale, aller à droite, la suivre le long du canal. Au troisième pont, franchir à gauche le canal, avant son passage en galerie et descendre le chemin du Canal. Au carrefour, tourner à droite sur la D 83. A l'intersection suivante, virer à droite sur la D 560. Au rond-point, prendre la seconde sortie. Au suivant, aller tout droit dans la troisième sortie DN 7. Dans le virage à gauche, filer tout droit dans la rue Gambetta puis à gauche la rue Colbert. Ensuite, suivre à droite les rues Denfert Rochereau et Général de Gaulle jusqu'à la basilique Sainte Marie-Madeleine.